



Commune
de St Christophe en Oisans
Tél. : 04.76.79.53.50
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

Etablissement Recevant du Public

BIBLIOTHEQUE

Mise à jour le 12 avril 2018

1°) L'Etablissement recevant du public

Raison sociale : Bibliothèque

Adresse : La Ville

Code postal : 38520

Ville : Saint Christophe en Oisans

Téléphone : 04 76 79 53 50

Site web : <http://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr/>

Email : biblio-stchristopheoisans@orange.fr

Nom du représentant de la personne morale : Patrick HOLLEVILLE - Maire

Siret : 21 38 0375 2000 12

Activité : Consultation et prêt de livres

Catégorie : 5^e catégorie sans hébergement type S

Effectif de l'ERP : Personnel : 4 Public : 35 Total : 39

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI

Un document tenant lieux d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été établi : OUI

Si oui à quelle date : 1^{er} juillet 2015

Existe-il un registre de sécurité : OUI

2°) Signalétique

- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances) : OUI
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support : OUI
- **Toute information sonore doublée par une information visuelle : NON**
- **Signalétique indiquant les changements de direction et les accès : NON**
- **Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton : NON**

3°) Eclairage

- Cheminement extérieur 20 lux : OUI
- Circulation piéton / voiture 50 lux : OUI
- Circulation intérieur 100 lux : OUI
- Escalier et équipement 150 lux : OUI
- Poste ou banque d'accueil 200 lux : OUI

4°) Cheminement

- **Le premier étage n'est pas accessible.** Accès possible au rez-de-chaussée : OUI
- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm : OUI
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance) : OUI
- Absence d'élément en saillie ≥ 0.15 m : OUI
- Dévers sur les cheminements \leq à 3 % : OUI
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m : OUI
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil) : OUI
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique : OUI
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu : OUI

5°) Parking

- Place localisée à proximité de la mairie. A 50 m de la bibliothèque : OUI
- Largeur 3.30 m : OUI
- Marquage au sol + Signalétique verticale : OUI
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm : OUI

6°) Ascenseur

- **Pas d'ascenseur, les personnes en fauteuil ne peuvent accéder qu'au rez de chaussée.**
- Présence d'une sonnette à l'extérieur : OUI
- Le personnel se rend au rez-de chaussée et descend les ouvrages demandés.

7°) Escalier ≤ 3 marches

- **BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche : NON**
- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque marche : OUI
- **Contremarche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche : NON**
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1.00 m) : OUI
- Hauteur de marche ≤ 0.17 m : OUI
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche : OUI
- Largeur de giron ≥ 28 cm : OUI

8°) Escalier ≥ 3 marches

- **BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche : NON**
- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque marche : OUI
- **Contremarche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche : NON**
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m) : OUI
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m) : OUI
- Hauteur de marche 0.17 m : OUI
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche : OUI

- Largeur de giron ≥ 28 cm : OUI

9°) Plan incliné, rampe fixe ou amovible

- Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant : OUI
- Dévers \leq à 3 % : OUI

10°) Dispositif de commande

- Absence de dispositif de commande

11°) Banque d'accueil

- Utilisable en position debout ou assise : NON : Pas de banque d'accueil
- Configurer pour une communication visuelle : OUI
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm : OUI
- Vide sous table de lecture au rez-de-chaussée (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm) : OUI
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout : OUI

12°) Le personnel

Le personnel bénévole appelé à être en contact avec les clients est sensible à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...) : OUI

13 °) Les toilettes

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées : NON
- Les toilettes ne sont pas accessibles au public
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la

14°) Possibilité d'un accompagnement

Le personnel peut accompagner la personne handicapée au sein de l'établissement : OUI au rez-de-chaussée.

Le premier étage n'est pas accessible mais les ouvrages demandés peuvent être mis à disposition au rez-de-chaussée.

15°) Notes et observations